LES CHATARD OU L'ASCENSION D'UNE FAMILLE LIMOUSINE

Nicole de Blomac et Pascal Soula

Les auteurs:

Nicole de Blomac: officier du Mérite Agricole, vit depuis longtemps à Vicq/Breuilh. Elle est docteur en Histoire et connue pour ses travaux sur les chevaux et le monde rural limousin.

Pascal Soula: Professeur des écoles en Haute-Vienne, Pascal Soula est l'actuel vice-président du CGHHML chargé de ce département. Passionné de généalogie depuis son adolescence, il a approfondi les recherches sur ses ancêtres Marchois et les ancêtres de son épouse, originaire du Bas-Limousin. Il est l'auteur de plusieurs articles pour notre revue.

La vie d'un chercheur est toujours pleine de surprises et c'est ce qui en fait tout le charme ! En récupérant dans notre grenier des archives soigneusement rangées qui intéressaient les historiens de la race bovine limousine, j'ai découvert ce jour-là la présence d'un tout autre carton du même type contenant d'authentiques documents d'archives qui, sur près de deux siècles, concernaient à la fois la commune de Vicq sur Breuilh et une certaine famille Chatard ! Pourquoi ces archives étaient-elles restées dans notre maison ? En fait, la réponse était très simple : elles appartenaient à la famille qui l'avait faite construire puis l'avait vendue en 1896 à la suite d'un difficile règlement de succession. L'acquéreur étant le grand-père de mon mari, celui-ci avait soigneusement rangé dans ce carton, dans des dossiers intitulés « documents antérieurs à mon acquisition », tous ces papiers concernant sur plusieurs générations cette famille longtemps ancrée sur la commune de Vicq et qui lui avait même donné trois maires. Grâce à l'intérêt de Pascal Soula pour cette découverte, à sa disponibilité et sa compétence quant aux nombreuses recherches qu'il a fallu faire alors aux Archives Départementales, voici donc l'histoire de cette famille passée en quelques générations du statut de petit fermier à celui de châtelain. Sa généalogie descendante nous mène de Jean, né en 1707, jusqu'à l'année 1896 où la veuve de son arrière-arrière petit fils renonce à la succession de son mari et quitte Vicq pour rejoindre sa famille en Charente.

Au travers des contrats de mariage, des documents personnels ou communaux de ce carton d'archives et de quelques papiers fournis par les descendants actuels de cette famille, nous allons suivre sa position au sein de la collectivité de Vicq, ses responsabilités administratives ainsi que l'évolution de sa fortune foncière et la progression tant sociétale que financière de celle-ci.

TROIS GÉNÉRATIONS DE PROPRIÉTAIRES ET DE MAIRES

Malgré le peu de données sur la vie de Jean Chatard et de ses épouses, sur celle des autres Chatard présents sur la commune dont Chatard Bertrand charpentier et Chatard Léonard, sans doute des frères,



Mairie de Vicq-sur-Breuilh, aujourd'hui. Elle fut inaugurée le 20 novembre 1887 par M. Morin Blaise-Irénée, maire depuis 1881. Photo Pascal Soula

ni sur Chatard Jeanne, veuve Albin, les documents rassemblés permettent de bien suivre celle de son fils Guillaume, puis celle de son petit-fils André et de son arrière-petit-fils Guillaume-Isidore, tous trois maires de la commune de Vicq, et enfin celle d'Emile le dernier Chatard de Vicq.

A CELLE DE GUILLAUME, UN MARIAGE PAYSAN

Lorsqu'ils se marient le 5 février 1765 à Vicq, Guillaume Chatard et Jeanne Lafarge ont fait rédiger deux jours auparavant un contrat de mariage chez Me Constant, notaire à Saint-Germain-les-Belles[1]. L'acte a été rédigé chez Jean Chatard, hôte du bourg de Vicq, père du marié. Il s'agit en fait d'un mariage double, puisque le même jour, Pierre Lafarge, frère de Jeanne, épouse Marguerite Chatard, sœur de Guillaume.
Le père, Jean Chatard, est déjà veuf et remarié ; quelques années auparavant, il était encore laboureur à Peyronnet, dans la paroisse de Magnac-Bourg, où naissent les enfants issus de ses deux mariages. Veuf de Claude Desmaisons, sa première épouse, il s'était remarié le 2 juillet 1743 à Limoges, dans la paroisse Saint-Maurice de la Cité avec Marguerite Pouchat, issue d'une famille de boulangers, originaire d'Aixe-sur-Vienne. Peut-être est-ce cette union qui lui permet de changer de profession, puisqu'on le retrouve hôte du bourg de Vicq quelques années plus tard.
Quant à la mère Jeanne Lafarge, fille de feu Jean Lafarge et de Marie Péjout, elle est assistée de son grand-père paternel, Pierre Lafarge et ils demeurent tous au village de Brégeras, également dans la paroisse de Vicq.
L'apport des deux garçons est constitué de biens fonciers ; pour Guillaume Chatard, la moitié des biens de son père ; pour Pierre Lafarge, la totalité des biens de ses père et grand-père paternel. Jeanne Lafarge reçoit 2000 livres de dot, ce qui est déjà considérable pour la région à cette époque. Marguerite Chatard reçoit de son côté la même somme de son père. Les deux familles connaissent donc déjà une certaine aisance. En fait « *attendu la compensation des deux constitutions …le dit Pierre Lafarge ayeul et Jean Chatard constituants demeurent respectivement quittes l'un envers l'autre du paiement d'icelles* » : aucune des deux familles ne débourse de somme envers l'autre mais « *les frais des noces se feront par moitié* ». Il est à

1 Me Constant, notaire royal à Saint Germain les Belles, A.D. de la Haute-Vienne, 4 E 67 /120.

remarquer qu'aucun membre de ces deux familles ne sait signer.

GUILLAUME EST LE 3éme MAIRE DE LA COMMUNE DE VICQ

Guillaume Chatard né en 1747 devient en 1791 le 3ème maire de la commune mais il en est aussi le 5ème puisque le citoyen Edouard Blondeau le remplace pendant quelques mois en 1795-1796. En témoigne sa propre signature qui accompagne ces années-là les nombreux Rôles d'Impositions établis à la demande de la perception de Saint-Yrieix pour les contributions foncières, mobilières ou personnelles des habitants de la dite commune.
Ces précieux documents permettent de lire l'évolution de la position personnelle du citoyen-maire Guillaume Chatard, domicilié soit au château de Nouailhas soit au Bourg de Vicq mais aussi ses activités. Nous savons ainsi que c'est bien lui qui laisse les révolutionnaires emmener la dame de Calignon vers la prison de Limoges et qui, poussé par l'Agent national Louis Delignac, signe la destruction des tours féodales de son Château de Vicq le 21 nivose an II (10 janvier 1794), opération qui sera exécutée le 5 floréal (26 avril) suivant au bénéfice du citoyen Desmaison[2].
Pour l'An III et à la suite de la loi du 2 thermidor sur la contribution foncière de la commune, nous trouvons Guillaume Chatard à la 5ème place des plus imposés mais loin derrière les citoyens Calignon et Blondeau. De même, pour l'an V, si Guillaume Chatard ne paye qu'une très modeste contribution personnelle (5 l) – six fois moins que le citoyen Blondeau - il se trouve aussi au 3ème rang pour la cote mobilière et au 9ème rang des 49 propriétaires payant la Taxe somptuaire de 1,10 l. De plus cette année-là, Chatard n'acquitte pas seulement sa contribution foncière personnelle mais aussi celles due par le colon de sa « réserve » et celles dues par les exploitants des domaines dont il est sans doute propriétaire : Antoine Lajoie et Etienne Champarnaud à Fargeas, Léonard Célérier à Laurie, Léonard et Jean Chaize plus François Champarnaud au Bois Maledent et Gerald et Jean Villeneuve à La Beylie. De plus, en tant que « fermier général » du citoyen Verthamon, il acquitte aussi celles des 3 colons de ses domaines de Nouailhas.

Ces différentes impositions soulignent bien que Guillaume Chatard est devenu, aux côtés des Calignon, Blondeau, Lagrange et autres, un des importants propriétaires fonciers de la commune ce qui explique qu'il soit souvent présenté comme « propriétaire et fermier ». Une situation que confirme un autre document daté de 1807 où Guillaume est dit propriétaire au Bourg, à Fargeas, Collet, Brégeras, Pourchavet, Laurie et à la Basse-Beylie ce qui le situe alors au 3ème rang des propriétaires de la commune, une progression foncière que Guillaume se montrera fort soucieux de préserver malgré la présence des huit enfants survivants nés de son mariage.

A CELLE D'ANDRÉ, UN MARIAGE DANS LA BOURGEOISIE RURALE DE L'AN XI (1803)

A Vicq, c'est surtout au travers de son second fils André, né le 20 juin 1777 au bourg, que se poursuit l'ascension sociale de cette famille. Celui-ci se marie à Vicq le 3 messidor an XI (22 juin 1803) avec demoiselle Jeanne Lagrange, fille de feu Guillaume Lagrange-Puymaury et de dame Françoise Marguerite Martin. La famille demeure au village éponyme de Puymori, situé dans la commune de Vicq, elle fait partie des familles de la bourgeoisie rurale qui, pour différencier les différentes branches qui les composent, ont pris l'habitude sous l'ancien régime d'ajouter le nom de leurs propriétés à leur patronyme. Le contrat du mariage est passé la veille, 2 messidor par-devant Me Louis Delignac, notaire à Vicq[3]. La minute est signée par les

2 Voir *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, tome LXII, 1912

3 Me Delignac, notaire public à Vicq et ancien agent révolutionnaire, A.D. de la Haute-Vienne, 4 E 67 / 81

deux époux, ainsi que par un grand nombre de parents, présents à la rédaction de l'acte, comme il était d'usage dans ce milieu. Outre les nombreux Lagrange, on relève les signatures de membres de familles notables de la région : Breuilh, Guilhomaud, Chapelle, Blondeau, Palottes …

L'époux reçoit de son père 400 francs de pension annuelle, « *en attendant l'ouverture de sa future succession* ». L'épouse, de son côté, se constitue les biens échus de la succession de son père, déjà décédé, ainsi que les meubles suivants : un lit « *à l'ange* », garni de deux matelas de laine, d'un couette garnie de plumes, d'une couverture de laine, d'une courtepointe de coton d'indienne et d'une commode neuve à deux portes fermant à clef.

Les apports respectifs d'André Chatard et Jeanne Lagrange sont représentatifs de leur milieu social de la petite notabilité rurale; le mobilier y tient une part importante par rapport à l'ensemble, notamment ce qui se concerne le couchage pour lequel on note la qualité des matériaux comme la laine, la toile de coton d'indienne et la couette de plumes. En outre, la pension accordée à André par son père donne au couple une autonomie financière.

ANDRÉ EST FERMIER GÉNÉRAL ET MAIRE.

Comme Guillaume n'entendait pas voir son capital foncier déjà acquis être démantelé entre ses nombreux enfants, dont plusieurs avaient déjà émigré à Paris ou choisi un autre métier, c'est sur son fils aîné et sur son second fils André qu'il s'est appuyé avec leur plein accord. Dès 1802, André était devenu le fermier général des domaines de la descendante Calignon épouse depuis peu du sieur de Montbron qui en avait la gestion. Avec son frère Jean, ils avaient signé le 26 juin un bail à ferme de neuf années, bail qui concernait, sur la commune de Vicq : l'Etang situé au chef lieu du canton, les Bois de Devaix et du Bousquet, les 7 domaines dits Lescure Larue, Reyjatat, Entèbe, La Reynie, La Trémie, l'Ecurebeauduf et le Vieux château, plus les jardins et terres situés dans la ville de Pierre-Buffière. Une estimation non datée de la valeur des animaux et grains de ces domaines donnait un total de 16 790 livres. Comme il y eut plusieurs litiges concernant en particulier les bois avec les propriétaires, ce bail, dont Jean s'était retiré, ne fut pas renouvelé après 1811 mais réglé à l'amiable et les documents et les correspondances s'y rapportant prouvent qu'en matière de gestion André avait su faire preuve de compétence et de culture juridique.

C'est sans doute ce qui l'a incité à constituer et signer pour ses deux fils là, le 30 novembre 1820 devant Me Lagrange, notaire à Pierre-Buffière, le procès verbal « *de prise de possession de la totalité des immeubles lui appartenant* » et qu'ils se partagèrent par l'acte du 1er juillet 1821. Un lègue qu'à la suite du décès de leur père en mai 1923 ses autres enfants contesteront mais sans succès.

André était donc dès 1820 propriétaire de tous les domaines déjà cités de Guillaume, laissant à son frère Jean habitant dorénavant à Paris celui de Réjatas récemment acquis par leur père. Un capital foncier dont André connaissait bien la valeur puisque en l'an IV, à la demande du maire Blondeau, il avait dressé et signé les différents rôles d'imposition de toute la commune. Il était alors domicilié au château de Nouailhas (appartenant à M. de Verthamon) mais on le trouve aussi quelques temps domicilié au bourg et même au Château de Vicq.
Ce même Edouard Blondeau, qui venait d'être nommé à la direction générale de l'administration de la police de Paris, avait du apprécier les capacités gestionnaires d'André puisqu'il en fera provisoirement le Fermier général de ses terres tout en l'obligeant ainsi que son épouse à habiter son château de Combas au moins entre mars 1821 et novembre 1822.

Cette implication de bon gestionnaire se lit aussi dans les 91 lettres relatives à la gestion de la commune de Vicq, copiées par André lui-même sur un cahier bleu, qu'il signe d'abord comme « maire adjoint » à dater du 15 août 1821 – en l'absence du maire Just de Calignon neveu de Mme de Montbron - puis qu'il signe à partir du 25 janvier 1823 comme « maire de la commune ». De nombreux sujets y sont abordés dont quelques enquêtes sur les chevaux élevés sur les terres de la commune, un sujet qui lui était familier puisque sa famille faisait partie depuis le début du siècle des éleveurs reconnus du département[4]. Ces fonctions de maire, André les assumera jusqu'en 1835, année où il y renonce pour raisons de santé puis meurt veuf en 1849, laissant une succession conséquente à son fils unique.

A CELLE DE GUILLAUME–ISIDORE, UN MARIAGE DANS LA BOURGEOISIE URBAINE DE LIMOGES

Guillaume-André-Isidore Chatard est né le 1er décembre 1804 à Vicq et il demeure au bourg de Vicq avec son père mais il est dit avocat. En 1839, il épouse demoiselle Thérèse-Léonie Jabet, fille de monsieur Jean-Baptiste-Martial Jabet, négociant et de dame Léonarde Pétiniaud, demeurant à Limoges, place de Bancs. Ces familles appartiennent au milieu des marchands aisés de la ville dont la nombreuse parentèle constitue sans aucun doute un réseau de relations utiles.
Le mariage est célébré à Limoges le 6 mai 1839 et le contrat est passé le jour même par-devant Me Joseph Chastaingt, notaire à Limoges[5]. Il comprend dix articles sur six pages. Les futurs époux déclarent soumettre leur union au régime dotal avec exclusion de toute espèce de communauté ou société.
La famille Chatard a considérablement évolué économiquement, André semble avoir fait de très bonnes affaires et le contrat énumère les biens fonciers qu'il possède à ce moment-là. Trois maisons domiciliaires ayant chacune un jardin au chef-lieu de la commune de Vicq. Deux granges à blé et à bestiaux situées au même lieu. Plusieurs prés et pièces de terre situés au territoire du susdit chef-lieu. Un corps de bien appelé du Bourg situé au chef-lieu au labourage de six vaches. Un bornage sans bestiaux situé au lieu de Collet. Un corps de bien ou domaine situé au lieu de Laurie au labourage de quatre bœufs et quatre vaches. Un autre domaine situé au lieu de la Bélie également au labourage de quatre bœufs et quatre vaches. Un autre domaine situé au lieu de Pourchavet au labourage de deux bœufs et quatre vaches. Cet ensemble représente un revenu de 3000 francs, sans distraction des charges.
André Chatard fait donation à son fils de la moitié de tous ces biens en avancement d'hoiries ; en outre, il l'institue héritier universel pour l'autre moitié. Le père et le fils se proposent de faire ménage commun, mais ils prévoient des clauses particulières en cas d'incompatibilité entre eux.
De son côté, l'épouse reçoit, outre « *les hardes, bijoux, vêtements et autres objets à son usage personnel* », plusieurs sommes importantes de ses parents. Son père lui fait donation de 55 000 francs à titre d'avancement d'hoiries, soit 40 000 francs payés comptant et les 15 000 francs restant payables après le décès de ses parents. Sa mère lui fait également donation distincte de 5 000 francs, exigible aussi après son décès.

GUILLAUME-ISIDORE, NOTAIRE ET MAIRE, ENTRE LIMOGES ET VICQ

Du fait de son mariage Isidore ne vit plus beaucoup à Vicq. Il est domicilié à Limoges, d'abord rue du Pont Hérisson puis rue du Portail-Imbert surtout depuis que le 15 mai 1843 et il a prêté serment en tant que notaire et a acquis pour 100.000 frs l'Etude de Me Chastaing. Il ne se désintéresse

4 In Blomac de, Nicole, *La Gloire et le jeu,* Fayard, 1991, p. 152-153
5 Me Chastaing, notaire à Limoges, A.D. de la Haute-Vienne, 4 E 72/31.



Carte postale de l'ancien Château des Chatard datable de 1928-1929 grâce au jeune garçon bien identifié.
Collection personnelle de M. Aimé Lafont, maire 1989-2001

pas pour autant de ses domaines de Vicq comme en témoignent quelques « baillettes » et de nombreux documents relatifs à ces contrats, à des échanges de parcelles ou aux nombreux actes de son long procès avec les frères Donzeau et leurs héritiers à propos des domaines de Nouailhas.

Comme en témoigne la précieuse correspondance entre Mr et Mme Chatard et leur fille Mathilde[6], il vient à Vicq pour les plaisirs de la chasse qu'il aime et qu'il pratique soit sur ses terres, sur celles des Puymaury et autres ainsi que chez le nouveau propriétaire de Combas, Mr de Neuville avec lequel il entretient d'excellents rapports. C'est d'ailleurs Neuville qui le poussera à se présenter comme maire, ce qu'il acceptera de faire entre 1876 et 1879 et avec celui-ci pour adjoint.
Isidore sera père de trois enfants tous nés à Limoges, André dit Emile, né en 1844, Mathilde née en 1846 qui épousera en 1872 Edmond Jabet, un cousin de sa mère, fin connaisseur du monde du cheval[7], puis un autre fils mort jeune. Est-ce pour eux qu'il a décidé de se faire construire sur une parcelle lui appartenant, au-dessus du bourg, sur la route allant de Vicq à Pierre-Buffière, un château avec parc, orangerie, écurie, chenil et réserve ? Hélas, aucun document du précieux carton ne permet de dire quand et pourquoi Isidore a pris cette décision ni quels furent l'architecte et l'exécuteur et surtout le coût de cette construction. Seul le registre des cotes de l'année 1869 où figure la mention « *augmentation pour construction nouvelle. Achevée en 1864* » permet d'en fixer la date approximative vers 1861[8]. Il n'est pas impossible que ces dépenses somptuaires aient un lien avec l'important héritage (estimé à 172.000 frs) que son épouse, Léonie Jabet, avait reçu en 1862 à la suite du décès de ses parents !

A CELLE D'ANDRÉ DIT EMILE, UN MARIAGE DANS L'ARISTOCRATIE CHARENTAISE

Bien que la correspondance de sa sœur Mathilde évoque souvent son frère André-Emile, nous savons bien peu de chose sur celui que tous les documents présentent comme étant « sans profession » et

6 Merci à ses descendants, M. et Mme Lange, de m'avoir communiqué cette intéressante correspondance.
7 Il est l'auteur de l'indispensable ouvrage : *Les courses de chevaux en Limousin, Limoges,* 1884.

8 Ce que confirme Grandcoing Ph. in *Les demeures de distinction, Châteaux et châtelains au XIX° siècle en Haute-Vienne,* Pulim, 1999, p.52.


3 Juin 1896. Adjudn
6 Juin 1896. Command
112. Rolea
-2 JUIL 96
Extrait
Licitation consorts Chatard
des minutes des actes
du Greffe du Tribunal
Civil de première
instance de l'arron-
dissement de Saint
Yrieix département de
la Haute Vienne
Me Baron Henri Jacques
Marie de Rolland
de Blomac adjudicataire
Me Constant
République Française
Au nom du Peuple Français
Monsieur Louis Albert
Juge au Tribunal civil de pre.

Dans « Licitation Consorts Chatard de leurs terres situées à Vicq », la page 1 de ce document de 210 pages daté du 3 juin 1896.

domicilié soit à Limoges soit au château dit des Chauveix et qui semble avoir vécu une longue jeunesse oisive. Il se déplace beaucoup, voyage et fait même son « tour » en Italie comme les jeunes aristocrates d'autrefois. Il est aussi chasseur et semble s'intéresser quelque peu à la gestion des domaines de son père et beaucoup à la construction du chenil et des écuries de leur nouveau château.
Il a déjà 41 ans quand il se marie en 1883 avec une jeune fille de fort bonne famille charentaise installée depuis longtemps à Massignac (16). Dans l'acte de leur mariage à la mairie de la dite commune le 20 août, André dit Emile, fils de Guillaume-André Chatard et de Thérèse Léonie Jabet, est dit né à Limoges, sans profession, domicilié rue du Portai-Imbert à Limoges. Quant à l'épouse, Marie-Odette Barbot d'Hauteclaire, née le 11 septembre 1861 et demeurant au château de Tauzac dans la susdite commune, elle est la fille majeure d'Aubin Barbot d'Hauteclaire, propriétaire, et de Marie Dumontet Delambertie, sans profession. Par le contrat de mariage passé le 9 du même mois chez Me Ducoudert, notaire à Chabanais (16), nous savons au moins que les parents avaient bien donné leur consentement au mariage et que le couple était soumis au régime de la communauté réduite aux acquets [9].

Ainsi, la progression sociale en 120 ans et sur 5 générations de cette famille est exemplaire. Elle montre à quel point le réseau de relations - famille et alliés - pouvait en faciliter l'ascension. Cette famille n'est d'ailleurs pas sans rappeler plusieurs exemples balzaciens qui, bien que relevant de la fiction romanesque, ont été inspirés à l'auteur par l'observation de ses contemporains, qui étaient également ceux des premières générations étudiées ici.

LA FIN DE CETTE HISTOIRE AVEC LA MORT DU DERNIER CHATARD ET DE SON PÈRE

André dit Emile meurt à Vicq le 4 août 1894 et il laisse une succession si confuse que son épouse, tutrice de leurs trois filles mineures, déclare dès le 25 août, en présence de Jean-Baptiste Petiniaud, propriétaire et négociant

9 Merci à Mme de Corgniol et à M. Alain Thibaud, descendants de Marie-Germaine et Marie-Thérèse Chatard, de m'avoir communiqué ces informations.

demeurant à Limoges, désigné comme leur subrogé tuteur, qu'elle renonce à la communauté de leur contrat et à l'usufruit légal et qu'elle n'accepte la succession que sous bénéfice d'inventaire. Celui-ci, fait par Me Léonard Faucher notaire à Magnac-Bourg, ayant fait apparaître un important passif et une situation complexe, Mme Chatard choisit alors de renoncer à cette succession, aussitôt déclarée vacante par un jugement du tribunal de Saint-Yrieix et envisage de retourner vivre avec ses filles dans sa famille au château de Tauzac[10]. Mais quelques mois plus tard, il est de nouveau question de succession puisque, veuf de son épouse née Jabet morte à 78 ans le 10 juillet 1892, Guillaume-André dit Isidore meurt à Vicq le 6 septembre 1895 âgé de 91 ans. En bon juriste, il avait rédigé et déposé son testament le 30 novembre 1890 puis un codicille le 9 avril 1894 chez Me Georges Billard, notaire à Limoges. Des documents où il détaillait longuement l'actif de sa succession ainsi que les créances avancées à Emile et où il chiffrait à 395.885 frs la valeur de sa succession à partager entre son fils Emile et sa fille Mathilde veuve elle aussi depuis janvier.

Le 9 septembre, le descriptif détaillé page à page de ces deux documents rédigés par Me Billard, M. Frédérique Villenaud juge d'instruction et M. Eugène Trécaud greffier fut soumis aux héritiers. Mme Chatard, agissant au nom de ses filles, ayant refusé l'indivision de cet héritage avec sa belle-sœur, Mme Mathilde veuve Jabet, et ayant contesté certains termes du testament de son beau-père, elle obtient alors du Tribunal civil de première Instance de Saint-Yrieix un jugement d'adjudication. Par l'intermédiaire de leurs avoués, Me Marc Constant et Me Marc Bayle, les deux belles sœurs obtiennent par jugement du 15 avril 1896 que « *le partage de la succession de M. Isidore-Chatard en deux parts* » se fasse à cette fin et que soit ordonnée « *la licitation des immeubles indivis dépendants de la succession de M. Chatard* » d'une valeur déclarée de 160.000 frs. Aussi, tous les biens Chatard et leurs terres situées à Vicq répartis en quatre lots seront vendus par adjudication le 3 juin suivant et les enchères poussées par Me Marc Bayle atteindront 280.510 frs, somme d'où seront déduits 7.472,62 frs de frais à payer par l'acquéreur.

Celui-ci, le baron Henri-Jacques-Marie de Rolland de Blomac, devenu dès le 6 juin possesseur du château et des domaines Chatard sur la commune de Vicq, ne sait probablement pas qu'il vient de signer la fin d'une belle histoire, celle de l'ascension foncière et sociale d'une famille limousine en cinq générations.

GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE CHATARD

1 - Jean Chatard serait le fils de Barthelemy Chatail (forme ancienne du patronyme) et de Marguerite Bastier. Il est né vers 1707, il meurt le 24.2.1777. D'où deux enfants :

1 -1 Marguerite mariée le 3.2.1765 à Pierre Lafarge, petit-fils de Pierre Lafarge, le père de feu Jean Lafarge marié à Marguerite Pejoux décédée, demeurant au village de Brégeras, paroisse de Vicq.

1 - 2 Guillaume Chatard né le 8.8.1747 mort à Vicq le12.5.1823, marié le 3.2.1765 à Jeanne Lafarge. D'où 13 enfants mais dont 5 meurent jeunes :

1-2-4 – Jean dit Ainé né le 28.09.1773, négociant demeurant à Paris rue de La Harpe n°58, marié à Bernardine Fontaine, dont un fils : Guillaume-Eugène-François.

1-2-6 – André qui suit

1-2-8 – Marie née le 8.11.1782, veuve en première noce de Pierre Barrière puis remariée à Vicq le 7.1.1815 à Pierre-Maurice Bignon, contrôleur des Actes au bureau de Nexon puis receveur de l'Enregistrement à Paris, d'où plusieurs

10 Document communiqué par Mme Lange et M. Thibaut.

enfants non nommés.

1-2-9 – Jean né le 11.1.1785, pharmacien demeurant à Paris rue du Petit Carreau n°4

1-2-10 – Léonard né le 2.8.1787, négociant, demeurant à Paris rue des Mathurins Sorbonne n°18

1-2-11 – Léonard-Léon né le 31.1.1790, docteur en médecine demeurant à Saint-Germain-les-Belles puis à Limoges, rue Haute-Vienne, marié le 26.6.1821 à Beyssenac (19) à Françoise Falèze, fille de Léonard Falèze maire de la commune et de Marie-Catherine Lascoulx, qui décède le 9.6.1827 à Saint-Germain-les-Belles. Il se remarie à Limoges le 30.6.1832 avec Laure-Joséphine-Olympe Bourdeau de Brejou, d'où plusieurs enfants.

1-2-12 – Marie-Julie née en 1792-93 ?, mariée à Vicq le 26.6.1811 à Léonard-François Sarre-Filhoulaud, sans profession, demeurant à Magnac-Bourg et mort avant elle qui est dite mère de 5 enfants nommés dans un acte de 1844 : François aîné, commis-négociant à Paris, Justine, propriétaire à Magnac-Bourg, Jean-Baptiste, commerçant à Paris, François jeune, employé à Paris, et Marie-Catherine qui est dite mineure

1-2-13 – Léonard-Justin né le 1.11.1794 (8 brumaire An II), employé demeurant à Paris rue des Mathurins Sorbonne n°18, puis propriétaire, marié à Jeanne Chabrol, mort veuf le 2.3.1874 à Brégeras, commune de Vicq

1-2-6 – André Chatard, né et mort à Vicq les 20.6.1777 et 4.8.1849, marié à Vicq le 21.6.1803 à Jeanne Lagrange-Puymaury, née le 10.3.1782 et morte à Vicq le 6.2.1836. D'où 1 seul enfant :

1-2-6-1 – Guillaume-André-Isidore Chatard, né et mort à Vicq les 1.12.1804 et 6.9.1895. Marié à Limoges le 6.5.1839 à Thérèse-Léonide Jabet, née et morte à Limoges les 26.6.1814 et 10.7.1892, d'où 3 enfants. Elle est fille de Martial Jabet (16.6.1769 - 26.5.1845) et de Léonarde Pétiniaud (28.5.1771 - 6.6.1860) mariés le 23.11.1796 à Limoges. D'où:

1-2-6-1-1 – André dit Emile Chatard, né à Limoges le 27.1.1842, mort à Vicq le 4.8.1894, sans profession et demeurant au château des Chauveix à Vicq, marié à Massignac (16) le 9.8.1883 à Marie-Odette Barbot d'Hauteclaire, née et morte à Massignac les 19 septembre 1861 et 22.6.1950, fille de Aubrun Barbot d'Hauteclair (né 1820) et de Marie Dumontet Delambertie (née 1826). D'où 3 filles : Marie-Germaine, née à Limoges le 8.11.1884, mariée à Massignac le 09.02.1909 à Raymond Perrot de Corgnol (1881–1928) et morte le 26.5.1980 à St Germain en Laye d'où descendance ; Marie-Thérèse née à Limoges le 29.4.1886, mariée le 16.6.1919 à Massignac à Jean-Marcel Thibaud (1879 – 1923) et morte à Massignac le 24.10.1950 d'où descendance ; Marie-Louise née à Limoges le 19.11.1889, mariée le 25.2.1933 à Charles Barbier de Préville, sans descendance et morte à Massignac le 27.6.1948

1-2-6-1-2 – Mathilde-Marguerite née à Limoges le 4.1.1844, morte le 28.3.1920, mariée le 4.2.1872 à Jean-Baptiste-Martial-Edmond Jabet, né à Limoges le 15.5.1835 et mort le 8.1.1895 d'où descendance. Il est fils de Jean-Baptiste-Joseph Jabet (1802 –1890) et de Clarisse de Clouet (1811 – 1885) mariés le 4.5.1834.

1-2-6-1-3 - Joseph né en 1847 et mort à Limoges en 1865.

Nicole de Blomac
Pascal Soula